

VIÄRTERT-WAASSERBÉLLEG



Commune
de MERTERT

Les membres du Conseil Communal sont invité(e)s à se réunir en date du **21 septembre 2023 à 08h00** à la **maison communale** pour délibérer sur les points de l'ordre du jour

Séance publique

- 1 Approbation des délibérations de la séance précédente
- 2 Approbation d'un lotissement de parcelles, lieu-dit "Bergfeld" à Mertert
- 3 Approbation d'un compromis de vente pour une parcelle résultant du point précédent, au lieu-dit "Bergfeld" à Mertert
- 4 Renonciation à des droits de préemption
- 5 Approbation d'une convention de servitude dans le cadre du PAP-NQ "Bergfeld"
- 6 Contrat de fermage pour une parcelle au lieu-dit "Scheedbierg"
- 7 Convention avec le Ministère du Logement relative à la maison "Ungeheuer" à Mertert
- 8 Titres de recette
- 9 Convention Maison des Jeunes 2023
- 10 Approbation d'un avenant à la convention avec l'association MEC Asbl
- 11 Subsidés extraordinaires
- 12 Prise de connaissance de statuts d'une nouvelle Asbl: *Electronique Dart Club Muselsgecken Asbl*
- 13 Concessions de cimetières et columbariums
- 14 Désignation de nouveaux membres dans les commissions consultatives communales
- 15 Annonces du collège échevinal
 - Skoda Tour de Luxembourg
 - Journée commémorative
 - Question de la fraction CSV de la séance précédente
 - Composition de la Commission de Sécurité
 - Lettre à la Banque Raiffeisen
 - Divers
- 16 Questions au collège échevinal

Etabli par le collège échevinal en sa séance du 13 septembre 2023
 Wasserbillig, le 13 septembre 2023
 Pour le collège échevinal

Le bourgmestre



Le secrétaire communal